

Bulletin d'informations Municipales

Le mot du Maire

Au terme d'une longue campagne électorale, commencée avec les primaires socialistes qui ont permis de dégager le candidat incontestable de cette famille politique, le peuple français a d'abord choisi son Président de la République. Le 6 mai 2012, François Hollande est devenu le Président de la France pour les cinq prochaines années.

Dès le lendemain, la campagne pour les élections législatives a démarré, ou s'est accélérée, et le 17 juin, les électrices et les électeurs ont logiquement donné une majorité absolue au nouveau Président.

L'alternance a fonctionné. Au-delà des sensibilités respectables de chacun, c'est la meilleure preuve de la vitalité de notre démocratie que certains se plaisent tant à dénigrer. Lorsqu'on aperçoit les deux Présidents réunis pour célébrer le 8 mai, on ne peut qu'être fiers d'être Français. Il en est allé de même, quelques jours plus tard, pour la cérémonie aux Invalides en l'honneur de nos quatre soldats tombés en Afghanistan.

L'exécutif au plus haut niveau et le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) sont en totale cohérence. Le Président dispose des moyens nécessaires pour mettre en œuvre sa politique. Il sera donc jugé sur ses réalisations. Rien n'aurait été pire qu'une nouvelle cohabitation où chacun renvoie à l'autre la responsabilité des mesures qui n'ont pas produit les effets escomptés.

Maintenant, le temps des campagnes et de leurs promesses de lendemains meilleurs est derrière nous, mais les difficultés extrêmement graves que connaît notre pays sont là et bien là. En premier lieu la dette colossale accumulée depuis près de trente ans, encore aggravée depuis la très grave crise financière mondiale qui a explosé en 2008, est une menace inquiétante pour nous tous.

En 2012, la charge de la dette de la France, c'est-à-dire les seuls intérêts des emprunts, a dépassé le montant du budget de l'enseignement scolaire ! En 2013, il faudra sans doute rajouter le montant du budget de l'agriculture...Par ailleurs, notre pays vit à crédit un trimestre par an. Si nous n'emprunions pas, à compter du 1^{er} octobre, l'Etat ne pourrait plus payer ses dépenses de fonctionnement (salaires des fonctionnaires, dépenses courantes, etc.)

C'est à cette situation, proprement intenable, que nous sommes confrontés comme la plupart des pays européens, faute d'avoir, depuis bien longtemps, donné une vraie priorité à une saine gestion des deniers publics.

Pour retrouver un équilibre, même si des recettes supplémentaires peuvent sans doute être trouvées, une diminution drastique de nos dépenses s'impose, alors même qu'une politique de rigueur peut être un frein à un retour de la croissance déjà bien timide. Cruel dilemme...qui peut aussi se traduire par le report de grands équipements structurants indispensables pour maintenir notre compétitivité future.

De plus, l'avenir de la France est interdépendant de celui des autres pays européens. Tous, sans exception, doivent faire un effort sur eux-mêmes pour redonner du sens aux mots cohésion, coordination et solidarité. Enfin toute tentative de repli sur soi n'est qu'un leurre qui ne ferait qu'aggraver la situation.

Nous ne pouvons que souhaiter, avec la plus totale sincérité, aux femmes et aux hommes en charge des plus hautes responsabilités de la Nation, les meilleures chances de redressement de notre pays car c'est notre avenir et surtout celui de nos enfants qui est en jeu. Bonne chance vraiment !

Sommaire du Numéro 17

- Page 2 à 4 : La page des Associations
- Page 5 à 9 : Compte rendu Conseil Municipal
- Page 10 à 11: Le Conseil Municipal vous informe
- Page 12 à 16 : Infos diverses

FESTIVAL DE LA VEZERE



La 32^{ème} édition du Festival de la Vézère se déroulera du 12 juillet au 24 août 2012
Il offrira, cette année encore, aux spectateurs joies et surprises.
Le violon et la voix en seront les invités d'honneur.

La collégiale de **Turenne** accueillera l'**Orchestre de Chambre de Toulouse le jeudi 2 AOUT**

Au cours du programme de cette soirée : « Le violon tzigane », Gilles Colliard, violon et direction, proposera des œuvres attrayantes et virtuoses où le violon sera à l'honneur. De plus, l'excellente interprétation des musiciens de l'orchestre de chambre de Toulouse fera de cette soirée, un vrai moment de fête.

Au programme :

Brahms : Danses hongroises n° 1, 2, 3, 4, 5, 13, 20

Sarasate : Airs bohémiens (arrangement Gilles Colliard)

Skalkottas : Cinq danses grecques

Khatchaturian : Danse du sabre (arrangement Gilles Colliard)

Bartok : Danses populaires roumaines

Monti : Csardas

www.festival-vezere.com
festival.vezere@wanadoo.fr
Festival de la Vézère
11 place Jean-Marie Dauzier
19100 Brive
05 55 23 25 09

Office de Tourisme de
Turenne
19500 Turenne
05 55 24 08 80



TURENNE GYM VITALITE

Notre activité de gymnastique est mise en veille jusqu'en septembre. Depuis début juin, nous proposons des randonnées pédestres autour de Turenne. Cette activité, gratuite, est ouverte à toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre et partager de belles ballades.

Rendez-vous tous les mercredis à 19h30 devant la mairie.

Le Bureau.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des Parents d'Elèves termine l'année scolaire 2011-2012 par l'organisation de la fête de l'école Samedi 30 Juin, avec au programme :

- le spectacle des enfants préparé par les enseignantes
- un repas, une soirée dansante et de nombreuses surprises

pour fêter cette année les 10 ans de l'association.

Les manifestations organisées au cours de l'année scolaire auront permis de participer aux sorties et aux achats de matériel.

Rendez-vous en Septembre pour l'Assemblée Générale et pour de nouvelles « aventures » !

Le Bureau.

LA PETANQUE TURENNOISE

La saison est déjà bien commencée et un concours a été organisé au Boulodrome Municipal « Roger Brazès » à Turenne-Gare :

- un concours de belote en Janvier
- le loto traditionnel le 26 Février
- le repas de fin d'année a été reporté pour cause de neige au 24 mars. Ce repas a connu un vif succès où une cinquantaine de participants était présente au restaurant « Nikola » à Lagleygeolle.
- Pour le concours officiel Vétérans du Vendredi 11 mai, 24 équipes étaient en lice.
- Le prochain concours Vétérans aura lieu le vendredi 22 Juin à 14 heures.
- la Pétanque Turennoise prend le relais de l'association TFF (qui s'est mise en sommeil) pour organiser **la 13ème brocante et Vide Grenier à Turenne Gare le Dimanche 19 Août.**

Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter :

Mr VALLON Jacques - Turenne gare - 19500 Turenne : Tél: 06-37-51-38-11

Le bureau.

LES AMIS DE TURENNE

Bonjour à tous

Nous commençons cette information par le rappel du décès de Madame Nicole Aubert : elle fut à l'origine de la création de notre association et s'est dépensée de longues années pour la promotion de l'image notre Vicomté, la connaissance de son histoire, la préservation de son patrimoine et de son paysage, la convivialité entre habitants et passants ... Avec ceux qui ont participé avec elle ou à sa suite à cette œuvre et nous ont quittés avant elle, qu'elle soit remerciée et entre dans notre souvenir affectueux.

La « saison » de notre association va être riche et variée :

- Samedi 16 juin à 20.30 (Collégiale) : Ensemble vocal de Brive
- Mercredi 18 juillet au mardi 31 juillet : Les artistes de Turenne (Capucins)
- Dimanche 22 juillet (17.00 – Collégiale) : Le Concert des Volutes, quatuor baroque (Telemann, Couperin, Quantz...)
- Mercredi 25 juillet à 20.30 : Chœur Jubilate (Cathédrale de Toulon) à la Collégiale
- Jeudi 2 août : Festival de la Vézère à la Collégiale (heure à préciser)
- Vendredi 27 juillet au 5août : Calligraphie et Enluminures à la Bibliothèque
- Dimanche 5 août soir (heure à préciser) : Chœur « Renaissance française » à la Chapelle des Capucins
- Mercredi 15 août au jeudi 30 août : Les peintres de pays de Brive à la Chapelle des Capucins
- Jeudi 16 août au vendredi 31 août : Vitraux de Mme Houllier à la bibliothèque

Et enfin notre Assemblée générale, le dimanche 26 août à la chapelle des Capucins, à 18h30.

Marguerite Guély nous contera la « jeunesse de Turenne », et un dîner pourra nous réunir après cette conférence (convocation et détails à venir).

Par ailleurs, nous assurerons des visites de la Collégiale et des permanences à l'exposition historique à l'entrée du bourg.

Le Président.

SANISECHE

Créée depuis presque un an, cette association Turennoise s'est donnée pour but de mettre à la disposition des autres associations organisatrices de festivités dans des lieux dépourvus de sanitaires publics des WC mobiles écologiques. Ils fonctionnent sur le principe des "toilettes sèches", à base de sciure et les rejets deviennent un très bon compost en moins de 6 mois. L'ensemble est très léger (moins de 75kg) et ne nécessite pas pour son déplacement de poids lourd polluant et coûteux. Il peut être utilisé de nuit. Ce système, surprenant au départ, est vite convaincant ! Des conditions particulières sont réservées aux associations Turennoises : il leur suffit d'appeler le 05 55 85 90 90. Tous les détails sont disponibles sur le site www.saniseche.fr

TURENNE PASSION

Mesdames, Messieurs,

L'été approche et nos animations également. Voici le programme estival de Turenne Passion :

- Dimanche 8 Juillet : 9^{ème} vide-greniers autour de l'église de Turenne.
- Du 9 au 15 Juillet : exposition « Trompe l'œil, canal des Arts » Catherine MOINET, salle Eléonore de Bergh.
- Vendredi 20 Juillet : Soirée entrecôte frites spéciale 10^{ème} anniversaire de Turenne Passion (détail ci-dessous).
- Du 30 Juillet au 15 Août : Exposition photos « Les métiers en Vicomté » de Colette ALIX et Claude CHANSARD, salle Eléonore de Bergh (de 10h à 12h et de 14h à 18h).
- Mercredi 8 Août : Cinéma de plein air « la guerre des boutons » au groupe scolaire de Turenne (début de la projection vers 21h45/22h00)

Comme annoncé lors du précédent bulletin municipal, Turenne Passion fête cette année ses 10 ans, j'ai le plaisir avec l'ensemble des bénévoles de Turenne Passion de vous dévoiler le programme de la soirée entrecôte frites spéciale 10^{ème} anniversaire de notre association le **Vendredi 20 Juillet 2012** à l'école primaire de Turenne.

Pour cette occasion nous vous avons réservé une soirée exceptionnelle :

18H00

Apéro concert avec le groupe Turennois New number 4

19H30

Repas (entrée, entrecôte frites, fromage et dessert)

20h30

+ de 2H30 de spectacle musical avec Karine clindoeil sosie de Patricia KAAS, Océane sosie de France GALL ainsi qu'un hommage spécial Michel BERGER interprété par Sébastien
Ce spectacle sera suivi d'une soirée dansante animée par Pascal

Les tarifs pour cette soirée sont :

- Entrée spectacle + repas (sur réservation conseillée)* : 25 euros par personne.
- Entrée spectacle seule : 15 euros par personne.
- Entrée spectacle + repas (sur réservation conseillée)* enfant moins de 12 ans : 8 euros par enfant.
- Entrée spectacle enfant moins de 12 ans : gratuit.

*Contact réservation : Michel BRUNERIE ☎ 05 55 22 04 55

Comptant sur votre présence, nous vous souhaitons par avance une excellente soirée et un bel été.

Le Président de Turenne Passion : Bruno DELAUNAY

JEUX INTERVILLAGES

Les jeux inter-villages auront lieu cette année à Noailhac le **samedi 28 juillet**.

Ils opposeront les équipes de Ligneyrac, Noailhac, Saillac et Turenne.

Nous sommes en train de constituer l'équipe de Turenne et nous recherchons des volontaires pour participer à cette journée conviviale et tenter de remporter ces jeux.

Le challenge est d'autant plus grand cette année que Turenne a gagné les deux éditions précédentes. Mais ne dit-on pas "jamais deux sans trois"...?

Pour les inscriptions et renseignements, contactez dès que possible Sophie Chambon par téléphone au 06.40.11.09.99 ou par mail à schambon@live.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 09 MARS 2012 à 20 heures

Membres présents :

M. Y. Gary, Mr Courdurié, Mme Brisson, Mr Clergeau, Mr Parlange,
Mme Batut, Mr Vallon, Mme Serrager, Mr Tronche, Mr Levard, Mr Bizac
Mr Beylie,

Absents, excusés : Mr Brunerie (pouvoir à P.Tronche)
Mme Senepart (pouvoir à JP.Clergeau)
Mr Claval (pouvoir à N. Brisson)

Secrétaire de séance : Mr C. Beylie a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 16 Février 2012.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie Mr JC.Plenert, trésorier, d'être présent à cette réunion du conseil municipal.

ORDRE du JOUR :

*** Compte administratif 2011 (budget principal : commune)**

Un dossier contenant les principaux éléments du compte administratif 2011 (commune) est remis à chaque conseiller municipal.

Résultats de l'exercice 2011 :

Investissement	Excédent	234.943,88 €
Fonctionnement	Excédent	237.133,63 €

Résultats de clôture :

Investissement	Déficit	280.983,15 €
Fonctionnement	Excédent	374.566,77 €

Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement à affecter : **374.566,77 €**

Réparti de la façon suivante :

- Besoin de financement à la sect. investissement	280.983,15 €
- Reste en excédent de fonctionnement à reporter en 2012	93.583,62 €

Le compte administratif 2011 (commune) est adopté à l'unanimité.

*** Compte administratif 2011 (budget annexe : commerce)**

Un dossier contenant les principaux éléments du compte administratif 2011 (annexe commerce) est remis à chaque conseiller municipal.

Résultats de l'exercice 2011 :

Investissement	Excédent	4.800,00 €
Fonctionnement	Excédent	4.800,00 €

Résultats de clôture :

Investissement	Déficit	4.800,00 €
Fonctionnement	Excédent	5.449,68 €

Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement à affecter : **5.449,68 €**

Réparti de la façon suivante :

- Besoin de financement à la sect. investissement	4.800,00 €
- Reste en excédent de fonctionnement à reporter en 2012	649,68 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif du local commercial maison Dubois de l'exercice 2011.

*** Budget Primitif 2012 Commune (fonctionnement – investissement)**

Monsieur le Maire présente en détail le projet du budget primitif 2012 aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Un document détaillé est remis à chaque conseiller municipal.

Après examen et discussion, le conseil municipal approuve, à l'unanimité :

Le budget de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes
à la somme de : **807.463,62 €uros.**

Le budget d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes
à la somme de : **1.431.094,15 €uros.**

Les taux de base des impôts n'ont pas été modifiés.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce budget primitif 2012.

*** Budget Primitif 2012 local commercial (fonctionnement – investissement)**

Monsieur le Maire présente le projet du budget annexe, concernant le local commercial de la maison Dubois.

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes
à la somme de : **5.449,68 €uros.**

En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes
à la somme de : **12.200,00 €uros.**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce budget annexe concernant le local commercial.

*** Validation projet « Grange Rouge » :**

Le Maire présente au conseil municipal, à l'aide de plans, d'une part le projet de restauration de la grange rouge, à la fois l'aménagement de l'existant et l'extension, et d'autre part l'aménagement de l'aire de stationnement et son insertion paysagère. Une discussion s'instaure au terme de laquelle, le conseil valide à l'unanimité le projet au stade A P D.

Le maire indique qu'à ce stade, le budget prévisionnel est estimé à 670 000 € H.T. soit environ 800 000 € TTC. Le conseil valide également ce montant à l'unanimité.

Un courrier de demande de subvention pour un montant de 50 000 € est adressé à la DREAL.

Une demande de fonds de concours est déjà lancée auprès de l'Agglo de Brive. Mais préalablement, il faut que ce projet soit inclus par avenant au contrat de pays de Brive.

*** Aménagement de la Place de la Halle – PAB 2^{ème} tranche :**

Le Maire rappelle l'historique et les différentes étapes de ce projet qui a été initié dès 2006.

Il rappelle également la délibération du 20 octobre 2009 qui a confirmé la volonté du conseil municipal de réhabiliter cet espace.

Après le choix du maître d'œuvre en février 2010, de nombreuses réunions de travail ont jalonné l'année 2010 sans parvenir à la finalisation d'un projet satisfaisant.

Une nouvelle réunion le 20 janvier 2011 a permis d'aboutir à un aménagement qui a fait l'unanimité des membres tant du conseil municipal que des différents services de l'Etat. C'est ce projet qui a fait l'objet d'un appel d'offres et le marché de travaux a été validé par le conseil municipal le 18 juillet 2011.

Les travaux ont commencé le 2 novembre 2011.

La première tranche a fait l'objet d'un arrêté de subvention au titre de la DETR de 28.000 €.

Le plan prévisionnel de financement est également présenté.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- confirme le plan prévisionnel de financement joint à la présente délibération dont les dépenses sont inscrites au budget primitif investissement 2012,
- sollicite l'attribution d'une subvention de 28.000 € au titre de la DETR pour la 2^{ème} tranche de travaux,
- donne pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de

Questions diverses :

- **Syndicat d'électrification** : Demande de modification des statuts
adoption à l'unanimité

- **ERDF : convention avec la Banque de France et EDF**

La loi exige le paiement des factures EDF sous quinze jours. Or, dans les collectivités, ce délai n'est pas toujours facile à respecter. Aussi après discussion entre l'association des maires de France, EDF et la banque de France il a été mis en place un mécanisme de paiement direct par la Banque de France qui répercute ensuite, via le trésorier, sur les comptes de la commune.

Il vous est proposé de valider cette convention : ce qui est fait à l'unanimité.

- Mr Bizac signale qu'il y a des trous à reboucher sur le chemin du moulin des champs.

- Mr Vallon signale que le panneau « céder le passage » à l'impasse qui descend sur la route de Noailhac, est prêt à tomber.

- Mr Tronche demande, de la part de M. Brunerie, de réunir les associations pour planifier le calendrier des manifestations.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 196 AVRIL 2012 à 20 heures 30

Membres présents :

M. Y. Gary, Mr Courdurié, Mme Brisson, Mr Clergeau, Mr Parlange,
Mme Batut, Mr Vallon, Mme Serrager, Mr Tronche, Mr Levard, Mr Bizac
Mr Beylie, Mr Brunerie, Mme Senepart, Mr Claval

Secrétaire de séance : Mr C. Beylie a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE du JOUR :

*** Subvention aux associations :**

Monsieur le Maire remet aux membres du conseil municipal un tableau récapitulatif des subventions proposées pour 2012.

Le montant a été prévu au budget primitif 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces subventions.

*** Ligne de trésorerie :**

Le Maire indique que les travaux de la place de la Halle sont presque terminés et que les entreprises présentent légitimement les factures à payer.

Dans l'attente du versement des subventions qui ne peuvent être sollicitées qu'après le paiement des factures, il convient de parer à toute éventualité.

C'est la raison pour laquelle il vous est proposé de solliciter une ligne de trésorerie à hauteur de 150.000 euros.

Deux établissements bancaires ont été sollicités : le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne.

Au vu d'un tableau comparatif, il est proposé au conseil municipal de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- sollicite l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150.000 euros,
- retient la proposition de la Caisse d'Epargne,
- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires,
- donne pouvoir au Maire pour utiliser en tant que de besoin cette ligne de trésorerie.

*** Demande de subvention FEDER pour la « Grange Rouge »**

Le Maire rappelle l'état d'avancement de projet de restauration de la Grange Rouge qui en est rendu au stade APD.

Il rappelle également l'attribution d'une subvention de 44 000 € au titre de la DETR (arrêté en date du 21 décembre 2011) qui permettra d'obtenir l'intervention du Conseil Général à hauteur de 68 500 €.

Après avoir sollicité la DREAL, cette dernière nous a indiqué que nous pouvions effectuer une demande au titre des aides européennes du FEDER.

Les services de la Préfecture qui gèrent ces demandes nous ont confirmé que le territoire classé de TURENNE pouvait être éligible au titre des mesures en faveur de la valorisation de l'environnement et du patrimoine.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du FEDER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- réaffirme son approbation pour la restauration et la transformation de la Grange Rouge en salle multifonction,
- décide de solliciter une subvention au titre du FEDER pour le projet décrit ci-dessus,
- sollicite la subvention du FEDER à hauteur de 40% du montant HT de l'investissement, soit 265 571 €,
- adopte le plan prévisionnel de financement ci-après :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant TTC
Etudes	61 029	72 991	Aides publiques : Union européenne Etat	265 571 44 000
Construction extension et réhabilitation des bâtiments	457 100	546 692	Collectivités locales et leurs groupements - région - département	68 500
Autres travaux – stationnement	97 800	116 969	- communes ou groupement de communes Etablissements publics	
Equipements	48 500	57 408	Sous-total :	378 071
			Autofinancement Fonds propres Emprunts - Court terme - Long terme	150 000 103 000 162 989
TOTAUX	663 929	794 060		794 060

- Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

*** Agenda 21 : information et proposition d'un plan de travail :**

Mr J. Levard, conseiller municipal, prend la parole.

Au niveau de la communauté d'agglomération, il y beaucoup d'associations.

Réunion d'un comité de développement.

1°) il faut refaire un réunion. Il faut faire l'inventaire de tout ce qui doit être fait dans la commission sur le plan investissement,

2°) Prendre rendez vous avec l'association « Village Terre d'Avenir » à Meyssac,

3°) Proposer une séance au conseil municipal,

4°) Faire ensuite une nouvelle réunion : regarder dans la gestion de la commune pour limiter les consommations (économiser eau, énergie, etc...) et orienter les investissements futurs.

Questions diverses :

Mr J. Vallon pose la question du remplacement du panneau « délaissé en descendant à Turenne-Gare ».

Mme N. Brisson signale un dépôt d'ordures sauvages, en bordure du chemin de randonnée (en haut du bourg)

Mme A. Senepart explique que le travail « place de la halle » a été bien fait. Le résultat est magnifique. Pour l'instant, personne ne s'y stationne.

Il faut agir pour empêcher le stationnement d'été.

Prévoir un ou deux bacs pour empêcher le stationnement (devant chez Mme Lagier)

Mr A. Bizac demande de mettre des bandes blanches pour le stationnement le long du cimetière. Il faut prévoir un système de stationnement en « épis » pour gagner de la place.

Mme M. Batut a participé à une réunion de portage des repas à domicile.

A compter du 1^{er} avril, il faut prévoir une augmentation.

C'est important de maintenir ce service à domicile.

Mme M. Batut a assisté à une réunion de l'ADSL.

Un nouveau central téléphonique a été installé à Montplaisir, (Gernes, Montplaisir, coucournet peuvent avoir le haut débit),SFR, Bouygues, Orange.

Il ne reste plus que le Chambon.

Mr J. Claval demande s'il est possible de passer sur le chemin des « Terres Mâles »

Mr JP. Clergeau fait part au conseil municipal que l'appel d'offre pour le programme assainissement « Combe Brunet » est prévu mi-juin.

BRUITS DE VOISINAGE

Enfin arrive l'été avec l'espoir que le soleil soit au rendez-vous . Nous sommes tous impatients de jardiner, de tailler et de tondre. Mais avec ces différentes activités nous sommes amenés à faire du bruit et nous devons prendre toutes nos précautions pour éviter de gêner le voisinage.

Les travaux utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Les nuisances sonores ne sont pas admises de 22h à 7h.

Le non respect de ces consignes peut entraîner des sanctions.

Chacun d'entre-nous se doit de respecter ses voisins.

Du bon usage de la place de la halle

La restauration de cet espace public est maintenant terminée. L'ensemble des études préalables a été long. Le projet qui est désormais concrétisé a pris plus d'une année de réflexions, d'esquisses plus ou moins intéressantes mais qui ne remplissaient pas toutes les conditions que nous souhaitions.



Nous souhaitons une restauration de grande qualité respectueuse et à la hauteur du patrimoine architectural bâti qui l'entoure.

Nous souhaitons rappeler la mémoire de l'ancienne halle démolie en 1953, ce que nous n'avons malheureusement pas pu faire compte tenu des autres contraintes en particulier de circulation.

En effet, nous souhaitons que cet espace reste le plus ouvert possible pour faciliter la circulation des voitures. C'est le seul endroit entre l'entrée du village, la collégiale, le haut du bourg et vers Chanterane où les véhicules de toutes sortes peuvent se croiser. Nous ne pouvions pas créer un goulot d'étranglement supplémentaire.

Nous souhaitons que cette place soit agréable pour tous les résidents et touristes et qu'elle favorise l'activité des commerces locaux, voire même suscite de nouvelles vocations. Si la voiture est acceptée à cet endroit, elle ne doit pas avoir toute la place... sinon nous aurions pu nous contenter d'un revêtement bitumeux assez classique pour cet usage.

En définitive, plus qu'une réglementation stricte toujours possible par arrêté municipal, nous préférons une prise de responsabilité citoyenne de la part des riverains et de tous les Turennois avec quelques préconisations de simple bon sens.



Le stationnement sera limité dans le temps pour les besoins courants des résidents permanents ou secondaires : chargement et déchargement de marchandises, livraisons, soins médicaux,...

Les clients des commerces seront invités à stationner soit à l'entrée du village soit vers la collégiale plutôt qu'à proximité de la terrasse.

Quand aux touristes, ils auront l'interdiction de stationner à cet endroit afin de contribuer à sa mise en valeur et à sa protection. Les visiteurs, exception faite des personnes à mobilité réduite pour lesquels nous allons aussi aménager deux places à l'entrée du village, devront stationner sur les parkings à l'extérieur.



Ces quelques règles de simple bon sens peuvent-elles suffire au bon usage de la place ?

Nous le souhaitons vivement dans l'intérêt bien compris et partagé par tous nos concitoyens.

Le Maire : Yves GARY

FETE DES VOISINS

Pour la 2^{ème} année, la « Fête des Voisins » à Gernes s'est déroulée le samedi 2 Juin, à l'initiative de Sophie et de Christian SOULIER dans la cour de la ferme de Christine et Daniel CHASTAING .

A l'apéritif, chacun a pu rencontrer les personnes du village qui s'étaient déplacées environ 60 personnes.

Chacun a pris place autour des tables et chaises et une plancha était mise à notre disposition et nous avons partagé notre pique-nique avec nos voisins.

Belle réussite avec le soleil au rendez-vous et la soirée douce.

Merci aux organisateurs pour l'idée ainsi que pour le prêt du lieu de rencontre. Bravo.

Si des « Fêtes des Voisins » ont eu lieu dans d'autres hameaux, vous pouvez nous en informer et nous transmettre une photo que nous publierons dans le prochain Bulletin municipal.

Infos à envoyer à Martine BATUT – martine.batut@orange.fr - tel : 0555859412



Un projet photographique pour Turenne

Monsieur Boisrond, installé à la Croix de Bélonie est venu me présenter son projet de photographier les habitants de Turenne. Cette idée originale m'est apparue très intéressante et j'ai décidé de la relayer auprès de chacun d'entre vous dans ce numéro du journal. Si ce projet pouvait se concrétiser, nous disposerions ensuite d'une superbe photothèque fort intéressante pour aujourd'hui mais aussi, et peut-être surtout, pour les générations à venir.

Monsieur BOISROND prendra directement contact avec chacun d'entre vous. Vous avez bien évidemment la totale liberté d'accepter ou de refuser de vous faire photographier. Vous trouverez ci-après le courrier qu'il vous adresse. A chacun d'entre vous de donner la suite que vous souhaitez.

Cordialement

Le Maire : Yves Gary

Chers habitants de Turenne,

Installé depuis trois ans à la Croix de Belonie à Turenne, je suis comme tout un chacun tombé sous le charme de ce village.

Etant photographe, j'ai conçu le projet de photographier chacun des quelques 800 habitants de Turenne pour qu'au final nous ayons tous un instantané, une mémoire de la vie du village à un moment de son histoire. J'aimerais, autant que possible, pouvoir vous photographier chez vous, seul, en couple ou avec vos enfants, dans vos activités quotidiennes ou vos hobbies. Cela ne vous prendra que très peu de votre temps, environ une demi-heure par prise de vue.

Chacun est bien entendu totalement libre d'accepter ou de refuser. Il me semble cependant que, plus nous serons nombreux à participer, plus l'ensemble des photos au final représentera vraiment toute la richesse et la diversité d'un village de France en 2012. Cela sera pour nous tous une expérience amusante, mais aussi, et surtout, pour les générations futures de Turenne un témoignage émouvant et important.

Etant donné le nombre d'habitants, le projet prendra plusieurs mois de mon temps. J'espère réaliser le maximum de clichés au cours de l'été et de l'automne, et je me baladerai dans le village pour ce faire. Toutefois, si vous aimez le projet et souhaitez y participer, n'hésitez pas à me laisser un mot avec vos coordonnées, dans ma boîte aux lettres, par téléphone ou par email. Ainsi, nous pourrions facilement prendre rendez-vous.

Je vous remercie, et j'espère que vous partagerez mon enthousiasme.

Etienne Boisrond

La Croix de Belonie, 19500 Turenne. Tel: 05 55 17 24 30. Email: etienne@boisrond.com

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année aura lieu le Concours des « Maisons Fleuries ».
Les photographes sillonneront la Commune 1^{ère} quinzaine de Juillet.
Si vous souhaitez participer à ce concours, vous pouvez vous faire inscrire à la Mairie.

SIRTOM : NOUVELLE COLLECTE

En raison de quelques problèmes de ramassage des ordures ménagères, depuis la mise en place de la nouvelle collecte, Yves Gary a pris contact auprès du SIRTOM pour obtenir des informations sur le dysfonctionnement. Le SIRTOM lui a transmis un courrier explicatif accompagné d'un plan avec les jours et les horaires de collecte pour chaque secteur, que vous trouverez ci-après.

SIRTOM : NOUVELLE COLLECTE**Mise en place de la tarification incitative ;****Les bacs sont entrés en action !**

Des mois que l'on parle de la tarification incitative de la collecte des ordures. Désormais, place au concret : vous avez été doté d'un bac marron et vous pouvez l'utiliser depuis le 4 juin, date à laquelle de nouvelles tournées ont été mises en place.

Vous êtes dorénavant collectés **le MARDI MATIN, JEUDI MATIN, ou VENDREDI MATIN** (voir carte ci-jointe). Les horaires de collecte sont aussi modifiés, nous vous conseillons alors de **présenter votre bac la veille au soir de la collecte**.

Ces **nouvelles modalités de collecte s'appliquent également aux usagers n'ayant pas été équipés de bac**, en utilisant leur contenant habituel. Si tel est le cas et pour obtenir un bac, contactez le sirtom ou consultez le site internet afin de remplir une « fiche enquête » ou une « demande particulière ». Une nouvelle distribution aura lieu en septembre.

Quant à la collecte du tri en porte à porte, elle n'interviendra que dans les prochains mois et de ce fait nous vous doterons en bacs jaunes ultérieurement. Dans l'attente, les Points recyclage restent à votre disposition.

Les derniers mois de l'année permettront à chacun de se familiariser avec ces nouvelles modalités de collecte qui incitent au tri. C'est à partir du **1^{er} janvier 2013** que la nouvelle tarification sera mise en œuvre avec le **comptage des levées**, pour une **facturation en 2014**.

Cela signifie que dans cette **période transitoire**, nous allons :

- achever la livraison des bacs et continuer à ramasser vos ordures (sac, point de regroupement, ancien bac personnel) selon les nouveaux jours de collecte,
- affiner l'organisation des tournées et offrir à chacun la possibilité d'une collecte adaptée. Si vous avez été doté d'un bac alors que le ramassage ne s'effectue pas à proximité, continuez à déposer vos sacs dans le point de regroupement habituel. Un agent du sirtom se rendra prochainement dans la commune pour examiner toutes les difficultés rencontrées.

Plusieurs contenants sont mis en place pour répondre à vos attentes :

1/ Des **bacs individuels pucés**, identifiant chaque contribuable, pour une collecte en porte à porte,

2/ Le SIRTOM s'est penché sur la spécificité du Bourg de Turenne, pour lequel des **colonnes enterrées** vont être installées. Des badges identifiant les foyers permettront l'ouverture des colonnes afin que les dépôts d'ordures ménagères soient comptabilisés, le nombre de dépôt ayant, en effet, une incidence sur la facturation,

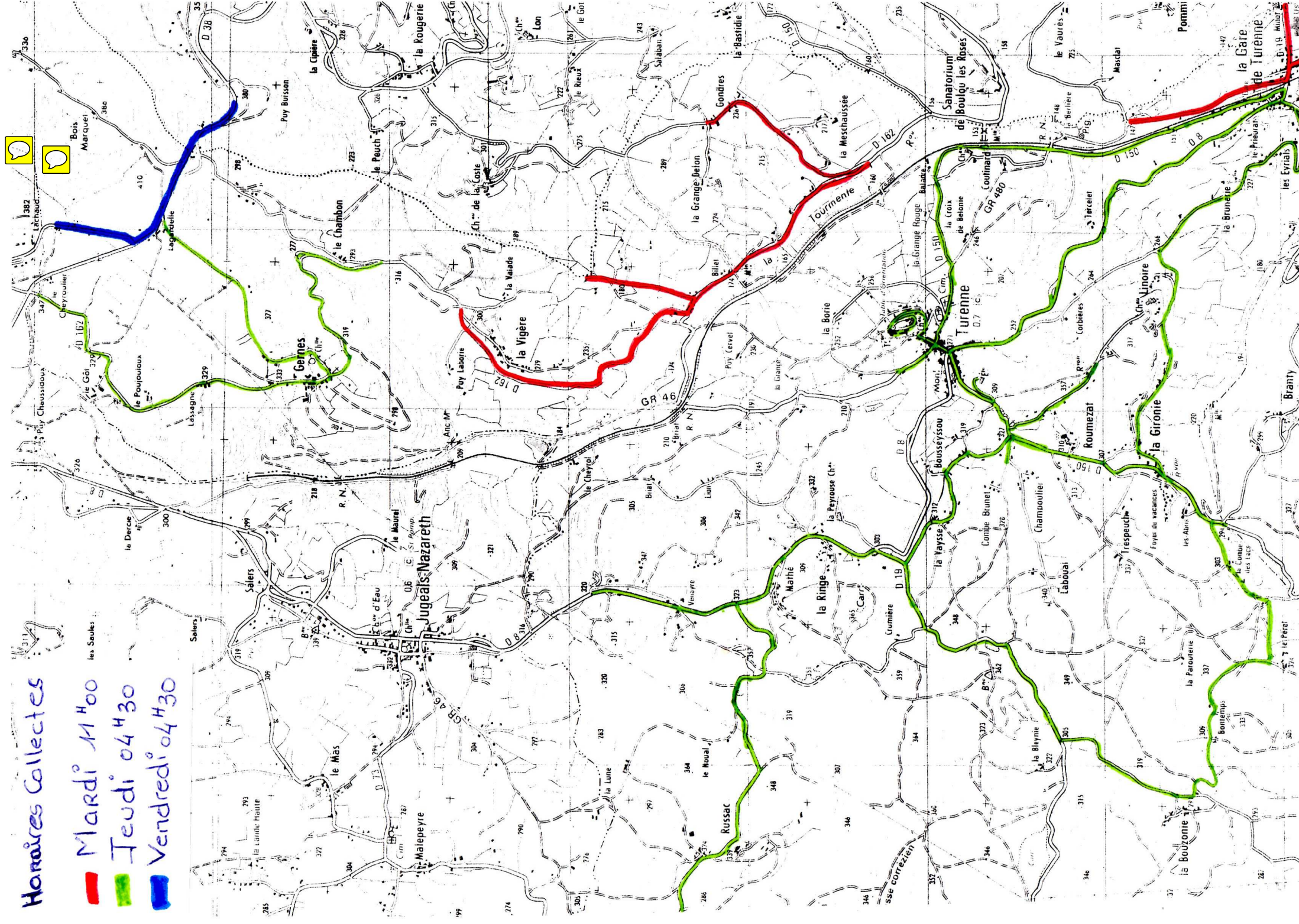
3/ Pour les usagers ne pouvant pas stocker les bacs, ou les habitats isolés et non collectés en porte à porte (non accessibles par les bennes tels que les impasses...), des **conteneurs collectifs** fermés à clé permettront de recevoir des sacs pré-payés (disponibles en mairie ou auprès du sirtom) afin de cotiser en fonction de sa production réelle de déchets.

3/ Ces sacs pré-payés de 50L seront également disponibles afin de pallier à un surplus occasionnel de déchets générés lors d'événements particuliers (déménagement, réception, occupation d'une maison qu'en période estivale...)

Pour tous renseignements, des agents du SIRTOM écoutent, informent et conseillent au numéro vert **0800.204.054** (appel gratuit depuis un poste fixe). Consultez régulièrement le site internet **www.sirtom-region-brive.net** qui regroupe exhaustivement toutes les informations pratiques.

Horaires Collectes

- Mardi 11h00
- Jeudi 04h30
- Vendredi 04h30



RESULTATS des ELECTIONS 2012**ELECTIONS PRESIDENTIELLES****DU 22 AVRIL 2012**

CANDIDATS	VOIX
Mme JOLY Eva	15
Mme LE PEN Marine	87
M. SARKOZY Nicolas	144
M. MELANCHON Jean Luc	64
M. POUTOU Philippe	8
Mme ARTHAUD Nathalie	4
M. CHEMINADE Jacques	1
M. BAYROU François	57
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	11
M. HOLLANDE François	199

Inscrits	685
Abstentions	86
Votants	599
Blancs/Nuls	9
Exprimés	590
Taux de participation	87,44%

ELECTIONS PRESIDENTIELLES**DU 06 MAI 2012**

CANDIDATS	VOIX
M. HOLLANDE François	335
M. SARKOZY Nicolas	231

Inscrits	685
Abstentions	80
Votants	605
Blancs/Nuls	39
Exprimés	566
Taux de participation	88,32%

ELECTIONS LEGISLATIVES**DU 10 JUIN 2012**

CANDIDATS	VOIX
Mme JARRY DES LOGES Claude	3
M. FREYGEFOND Daniel	7
M. GRAU Jean-Pierre	0
M. RATIE Bruno	5
Mme ROBOREL DE CLIMENS Claire	0
M. NAUCHE Philippe	179
M. DESCHAMPS Jean-Claude	12
M. COSTE Pascal	154
M. BALMISSE Alain	47
M. COQUEREL ERIC	40

Inscrits	685
Abstentions	231
Votants	454
Blancs/Nuls	7
Exprimés	447
Taux de participation	66,27%

ELECTIONS LEGISLATIVES**DU 17 JUIN 2012**

CANDIDATS	VOIX
M. NAUCHE Philippe	233
M. COSTE Pascal	187

Inscrits	685
Abstentions	241
Votants	444
Blancs/Nuls	24
Exprimés	420
Taux de participation	64,82%

ACCUEIL du NOUVEL ARRIVANT

Une délégation de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) s'est rendue en Mairie pour nous informer et faire connaître l'Association . C'est un passage incontournable pour toute personne qui arrive en Pays de Brive et qui est au service du Nouvel Arrivant : AVF

- ACCUEILLE les personnes changeant de ville
- FACILITE d'adaptation à un nouveau cadre de vie
- PROPOSE des rencontres lors d'activités récréatives, physiques et culturelles,
- INFORME sur les ressources pratiques offertes par le Pays de Brive

Informations :

AVF - 3, rue Louis Paul Grenier (Place du Civoire) BRIVE

Tel : 05 55 23 62 82

Email : avfbrive@wanadoo.fr

Permanences du lundi au vendredi de 14h30 à 17h00 (sauf vacances scolaires et jours fériés)

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

La Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien de Meyssac offre un Service de portage de repas à domicile sur tout le Canton et même au-delà soit, à ce jour, 182 personnes en bénéficient.

Toute personne, quel que soit son âge peut en bénéficier, régulièrement ou occasionnellement.

Nous vous remettons ci-joint un document d'informations où sont indiqués tous les renseignements et les services à contacter. N'hésitez pas à vous renseigner.

ACCES ADSL

Un nouveau central téléphonique a été installé à Montplaisir et l'accès à l'ADSL est maintenant possible sur GERNES - CONCOURNET - LE GOT - JALINAS - MONTPLAISIR avec seulement 3 opérateurs : ORANGE - SFR et BOUYGUES. Seul le CHAMBON ne peut avoir accès au Haut Débit et la VIGERE peut l'obtenir par le WIMAX.

Pour connaître votre éligibilité vous devez vous rapprocher de votre opérateur Orange/Sfr/Bouygues.

RESULTATS D'EXAMEN

Si vous souhaitez communiquer les résultats aux examens de vos enfants faites les nous connaître et nous les publierons dans le prochain bulletin municipal.

Merci de le faire auprès de la secrétaire de Mairie.

DEMOGRAPHIE du 06 Avril au 13 Juin 2012

Naissance : Néant.

Mariage : Antoine, Yves, Christian **LE PRINCE**
et Clémence, Brigitte **NOBLET** le 08 Juin 2012

Décès : Jeanne **VALADE Veuve CONCHE**, décédée à Brive (19) le 24 avril 2012
Marc, Olivier **CASTANET**, décédé à Meyssac (19) le 09 juin 2012